

AUATBL - Association des Usagers  
de l'Aérodrome de Toulouse-Balma-Lasbordes  
c/o Aéro-club de l'ENAC  
38, avenue Jean-René Lagasse 31130 BALMA  
Président : alain.soucheleau@gmail.com

Toulouse, 5 mars 2012

Mademoiselle, Madame, Monsieur,

Les aéronefs de votre structure (aéroclub, association de propriétaires, centre de formation) sont basés sur un aérodrome voisin de celui de Toulouse-Lasbordes où vos pilotes sont amenés occasionnellement à s'intégrer dans la circulation d'aérodrome pour y atterrir, s'y entraîner ou y faire escale et en repartir.

Vous n'ignorez pas que l'urbanisation autour de LFCL s'est intensifiée au fil des ans et que parallèlement le nombre de riverains « gênés par le bruit » s'est accru à l'instar du nombre de mouvements d'aéronefs ! La CHARTE DE QUALITE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'AERODROME DE TOULOUSE-LASBORDES a permis, depuis sa signature en septembre 2004, de développer un esprit de bon voisinage et de respect mutuel entre les riverains et l'Association des Usagers de l'Aérodrome de Toulouse-Balma-Lasbordes (AUATBL). Cette CHARTE doit être revue prochainement pour son renouvellement fin 2012. Ses principales « mesures » visent à réduire le bruit perçu par les riverains et celles impactant la Circulation d'Aérodrome sont intégrées dans les divers feuillets de la VAC.

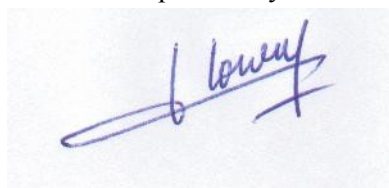
Afin de mieux sensibiliser les usagers de LFCL à l'environnement et aux nuisances sonores, l'AUATBL a pris l'initiative d'élaborer, en étroite collaboration et avec le soutien technique et financier du Grand Toulouse, propriétaire et exploitant de l'aérodrome, un Plan de Situation illustré par une photographie aérienne réalisée par la société Inter Atlas. Sur cette photographie (au verso) ont été ajoutés :

- ✓ le tracé (**orange**) des trajectoires de départ avec leur point de compte rendu, la direction du point de compte rendu à l'arrivée ;
- ✓ le tracé (**vert**) des branches Vent traversier/Etape de base et Finale aux deux QFU du circuit Avion et celui (**jaune**) de la totalité du circuit ULM ;
- ✓ le contour (**bleu**) des zones sensibles dont le survol doit absolument être évité sauf pour raison de sécurité ;
- ✓ la limite latérale (**rouge**) de la CTR de Toulouse-Blagnac.

L'AUATBL sollicite votre concours afin d'élargir cette sensibilisation aux usagers des aérodromes voisins de LFCL, en suggérant que le responsable des opérations de votre structure et vos pilotes téléchargent<sup>1</sup> ce plan sur [http://www.interatlas.fr/Download/lasborde\\_plan\\_situation.zip](http://www.interatlas.fr/Download/lasborde_plan_situation.zip) afin par exemple de l'éditer pour l'afficher dans vos locaux ou l'insérer dans la documentation de vol.

L'AUATBL se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.

Bien cordialement,  
Jacques Loury



AUATBL-Référent Sécurité Terrain

---

<sup>1</sup> Le téléchargement est gratuit !

Si le lien ci-après ne fonctionnait pas, copier cette adresse dans la barre d'adresse du navigateur.

Lasborde Plan de situation

- Limite CTR
- Survol à éviter
- Départs et arrivée avion
- TDP avion
- TDP ULM



Echelle: 1/6000°



**AUATBL**

**Grand  
Toulouse**  
COMMUNAUTÉ URBAINE

**InterAtlas**